

Bleue comme une orange

16 - Lyon, 1830-1834, chef-lieu de l'*industrialisme*

Après Saint-Simon (1760-1825), les saint-simoniens (1825-1834). Le premier, venu des marais picards, au bas bout des Pays-Bas, avait observé sur place l'esprit d'entreprise des *Anglo- et Dutch-American*, avant d'étudier l'ingénierie à l'école de Mézières – future Polytechnique. Ayant conçu quelques projets ; visité les canaux, réseaux, digues et polders néerlandais ; il se pique à près de quarante ans de formuler une théorie politico-scientifique, voire une nouvelle religion : l'*industrialisme*.

Parmi les seconds, ses disciples et les disciples de ses disciples ; Augustin Thierry, Auguste Comte, des dizaines d'ingénieurs de Polytechnique, d'activistes politiques et révolutionnaires, Bazard, Buchez, de futurs banquiers et chefs d'entreprise, Prosper Enfantin, Michel Chevalier, les frères Pereire, etc., de « féministes » avant la lettre – et même un empereur au fort accent germanique, Napoléon III ; qui transformera effectivement la France en puissance industrielle et ferroviaire, assisté de ses conseillers saint-simoniens.

Mais on n'en est pas là. On est à Lyon, en 1831, où l'héroïque et féroce insurrection des canuts laisse 600 morts sur le pavé et sidère tout ce qui pense en Europe. La *révolution industrielle* (Adolphe Blanqui, 1837) accouche de « nouveaux barbares » qui menacent de renverser la société. Curieusement, les saint-simoniens qui ont prêché devant des milliers de canuts quelques mois avant leur révolte, et qui ont sur place des représentants connus et estimés, ne réagissent guère, et de molle façon, à cette irruption sanglante. Ce qui mobilise le groupe, et sur quoi il tient, *au même moment*, de violentes réunions à huis-clos, c'est la *question de la Femme*.

« 1848 n'inventa rien », écrit l'historien Daniel Halévy (1872-1962) « 1830, au contraire – et les trois années qui suivirent, marque la vraie crise, l'invention des idées, l'initiative des mouvements. Alors le saint-simonisme, le fouriérisme et le blanquisme se forment à Paris dans les cénacles et les clubs ; et le syndicalisme plante son drapeau noir sur la colline de la Croix-Rousse. »

L'intronisation de Louis-Philippe, duc d'Orléans, en 1830, sonne l'heure des « rois de la bourse et des chemins de fer », des « possesseurs de mines de charbon et de fer ». « Maintenant le règne des banquiers va commencer », se réjouit Laffitte (1767-1844), l'ami et financier de Saint-Simon, alors que, cinq ans après la mort de ce dernier, il accompagne le néo-roi – *le roi citoyen*, bien sûr - à l'Hôtel de Ville, quartier-général de l'insurrection victorieuse. Mais les débuts sont difficiles et le même Laffitte, président du conseil et meneur libéral du parti du Mouvement (centre-gauche), est remplacé le 13 mars 1831 par le Grenoblois Casimir Perier, meneur autoritaire du parti de la Résistance (centre droit). Un banquier chasse l'autre. Ce gros centre est évidemment flanqué d'une gauche (républicaine, puis « sociale »), et d'une droite (royaliste réactionnaire, légitimiste). Quant aux bonapartistes, qu'il s'agisse de la famille de l'empereur (fils légitime ou bâtards, frères, nièces, neveux, de sang ou par alliance), ou de simples citoyens, ils n'ont pour l'heure ni parti, ni doctrine reconnue ; rien qu'une légende,

mélange de nostalgie et d'attente de *l'homme-peuple*, qui, transcendant les classes et les convictions, tout à la fois révolutionnaire et traditionnel, les conduira vers l'avenir dans une nouvelle épopée.

Louis-Philippe est un roi mal intronisé qui ne connaît nul « état de grâce », mais dès les premiers mois de son règne, une multitude d'oppositions de tous bords (des royalistes légitimistes aux républicains babouvistes) et de toutes formes politiques et sociales (des complots aux émeutes), sur fond de chômage, d'inflation et de mauvaises récoltes successives.

C'est le marasme économique qui pousse les canuts à réclamer – une fois de plus – la fixation des prix, le « tarif », et le maintien des salaires. Petits patrons, artisans et ouvriers, ces mutuellistes et républicains s'insurgent le 21 novembre 1831 et s'emparent de la deuxième ville de France. Perier, alors aux affaires, envoie 20 000 soldats reprendre la Croix-Rousse et annule le « tarif », le 7 décembre. Voici une vue panoramique de cette période qui va des Trois Glorieuses à l'insurrection des canuts.

En juillet 1830, donc, Barthélémy Thimonnier (1793-1857), un ouvrier du Lyonnais, fait breveter l'invention de *la machine à coudre*, et commence à coudre des uniformes pour le corps expéditionnaire qui a pris la Kasbah d'Alger, le 5 juillet. Les ouvriers tailleurs saccagent son atelier parisien. Non par pacifisme, mais parce que cette machine leur vole l'ouvrage. Les organisations républicaines se forment dès le lendemain des Trois Glorieuses ; Société des Amis du Peuple et Société des Droits de l'Homme. Pas assez vite. La Fayette fait acclamer Louis-Philippe, duc d'Orléans, à l'hôtel de ville, et celui-ci devient « roi des Français » le 9 août. Deux banquiers, Jacques Laffitte (1767-1844) et Casimir Perier (1777-1832) dirigent le gouvernement ensemble, en alternance et en opposition. Le premier, vieil ami de La Fayette, des saint-simoniens, etc., représente l'aile libérale du nouveau régime, le « parti du mouvement ». Le second, fils d'un banquier grenoblois, énergique partisan de l'ordre et de la monarchie bourgeoise, incarne le « parti de la résistance ». Début octobre, alors que les patriotes belges soulevés par l'exemple des Trois Glorieuses arrachent l'indépendance du pays à l'administration néerlandaise¹, la Société des Amis du Peuple est déjà en procès pour réunions prohibées et placards séditions. Laffitte reprend la direction du gouvernement à Perier. Le procès des ministres de Charles X, en décembre, donne lieu à de violentes manifestations réclamant la peine de mort. La Fayette, mécontent que l'on ait rogné ses pouvoirs, démissionne de son commandement de la Garde nationale. Celle-ci, aussi mécontente que lui, laisse faire les émeutes anticléricales qui, les 14 et 15 février 1831, à Paris, célèbrent l'insurrection italienne dans les états pontificaux. L'archevêché est mis à sac. L'émeute s'étend plusieurs jours durant au Châtelet, au Pont-au-change, au Quai aux Fleurs. Casimir Perier reprend la direction du gouvernement à Laffitte et fait voter le 10 avril 1831 une loi qui durcit la répression des attroupements. Cela n'empêche pas l'acquittement de Godefroy de Cavaignac et d'autres républicains, accusés de complot contre la sûreté de l'État et de tentative de rétablissement de la République. Ni les violentes manifestations de leurs partisans, chassés par la troupe de la porte Saint-Martin à la Porte Saint-Denis, en passant par le Châtelet. Paris est encore Paris. Casimir Perier lâche du lest (un zest). La loi électorale du 19 avril fixe à 25 ans l'âge du droit de vote, à condition de payer au minimum 200 francs de contributions directes. Des francs assez lourds pour que le poids du corps électoral en soit doublé : 200 000 électeurs (sur une population de 33,5 millions d'habitants). Les pompes à incendie dispersent les bonapartistes qui manifestent le 5 mai, place Vendôme, pour le X^e anniversaire de la mort de leur héros. On n'a pas fini d'entendre leur cri, lourd, lent et lancinant : « ...Po-lé-on !... C'est-Po-lé-on – qu'il-nous-faut ! » Les républicains ne sont pas en reste. Banquets, manifestation contre la Garde

¹ Cf. *Bleue comme une orange*, chap. 14 « L'industrialisme : une histoire belge » sur www.piecesetmaindoeuvre.com

nationale, émeutes pour l'acquittement du jeune mathématicien Évariste Galois (1811-1832), accusé d'incitation au régicide. Nouvelles émeutes le 14 juillet, sous prétexte de planter des arbres de la liberté place de Grève, de la Bastille et de la Concorde. Tout ce désordre doit un peu surprendre le dey d'Alger, vaincu et exilé l'été précédent par l'armée française, et qui, de passage à Paris, le 24 août, envoie son cuisinier à l'hôtel du ministère où il doit dîner le soir même, avec Casimir Perier, afin d'y préparer deux poules au riz.

Que dirait l'ancien dey d'Alger, s'il restait assez longtemps pour assister aux émeutes de femmes début septembre. Des ouvrières de l'industrie du châle, qui protestent une semaine durant, à partir du lundi 5, contre l'introduction des machines à découper importées de Lyon, chez Jouffret et Leblanc, et la baisse de leur salaire journalier de 3 fr à 1fr 50. C'est rue du Cadran que ça se passe, entre la rue Montorgueil et la rue Montmartre. Une rue qu'on appelait jadis la rue du Bout-du-Monde et qui sera avalée par la rue Réaumur lorsque le Second Empire rasera tout le vieux quartier révolutionnaire de Paris, avec son entrelacs de venelles propice aux barricades et hostile aux cavaleries.

On parle de 1500 ouvrières rassemblées devant la fabrique, qui menacent de « briser les mécaniques » protégées par des sergents de ville, et profèrent des horreurs contre leurs patrons. Des curieux, des gens du quartier, des ouvriers, des chômeurs forment une foule hostile qui chante « à bas les mécaniques », lance des pierres contre les gardes nationaux et profite de la nuit pour casser les réverbères. Tous les journaux en parlent, y allant de leurs analyses et de leurs reportages, chacun suivant sa couleur politique. Des femmes, oui ; mais surtout des *ouvrières*, parlant *en tant qu'ouvrières* pour *tous les ouvriers*, quand elles se plaignent de ces nouvelles machines « qui leur cassent les bras ».

La police et la garde nationale patrouillent, emballent 17 personnes qui refusent de se disperser. Casimir Perier – c'est son tour de présidence du conseil – vient même faire un tour à cheval, le jeudi, accompagné d'officiers et de détachements de chasseurs et de gardes nationaux. Les pluies soudaines aident les « fortes patrouilles de cavalerie » à noyer le mouvement d'ici la fin de la semaine. Il ne reste plus qu'à juger les neuf « meneuses », les plus rétives, et pourtant si jeunes, jolies, timides et balbutiantes devant le tribunal, qui, paternellement, ne retient que le délit de coalition ; un mois de prison². Deux mois plus tard à Lyon, le 21 novembre 1831, éclate la révolte des esclaves de la soie.

Comme vous le dira l'Office du tourisme, l'industrie de la soie à Lyon remonte à Louis XI (1423-1483), « l'universelle aragne », alors dauphin résidant entre Romans et Grenoble. C'est lui, en 1446, qui fait de Lyon le gros centre de fabrication des étoffes de soie. Mais le Consulat de la ville (la « municipalité ») tient à ménager ses partenaires des cités italiennes, déjà productrices, et qui alimentent son commerce et sa banque. Aussi Louis XI déplace la fabrication de la soie à Tours en 1470.

François I^{er} (1494-1547), qui passe souvent par Lyon en allant faire la guerre en Italie, souhaite au contraire concurrencer ces opulentes cités qui lui tiennent tête, ouvertement ou sournoisement. Lyon devient l'entrepôt unique des soies étrangères (1531) et le Consulat décide de se lancer dans le tissage. Le roi octroyant à la ville, en 1536, le « privilège » (lettres patentes) de tisser le fil de soie, d'or et d'argent.

² Cf. François Jarrige, « L'émeute en jupon » des découpeuses de châles (Paris, 1831) : femmes victimes ou femmes déviantes ? » in *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIXe et XXe siècles)*, dir. Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain. Presses universitaires de Rennes, 2009

Il se trouve que l'agronome Olivier de Serre publie en 1589 un traité sur *La Cueillete de la soye par la nourriture des Vers qui la font*. Économiste avisé, le bon roi Henri investit dans l'innovation et ordonne à chaque paroisse, en 1602, de créer une pépinière de mûriers et une magnanerie. Il baille en outre 6000 livres au Lyonnais Claude Dangon (vers 1550–1631), nommé « Maître Ouvrier du Roi », charge à lui de concevoir des « métiers à la grande tire », sur le modèle amélioré des ateliers italiens. Ces métiers fonctionnent à l'aide de cordes verticales et horizontales, les « lacs », actionnés par les enfants, les « tireurs de lacs », et permettant de lever ou d'abaisser les fils de chaîne. En septembre 1610, quatre mois après l'assassinat de Henri IV, Claude Dangon, suivant un compte-rendu du Consulat de Lyon, a déjà fait monter dix-neuf métiers, plus sept autres dans les boutiques d'autres maîtres ouvriers, et formé quelques soixante compagnons et apprentis³. *Le roi est mort, vive la fabrique !*

Ce qu'on nomme « la fabrique » à Lyon, c'est un système mis en place sous Colbert, avec d'un côté les donneurs d'ordres, abusivement désignés comme « fabricants » (*sic*), « négociants » ou « marchands fabricants » - qui ne fabriquent rien, mais fournissent les commandes et la matière première – et de l'autre les tisseurs qui font le travail effectif de teinture, tissage et transformation. Ces derniers se divisent à leur tour entre « maîtres tisseurs », c'est-à-dire des petits patrons, propriétaires d'un atelier et de 1 à 4 métiers à tisser auxquels ils travaillent en famille, à domicile, voire avec des « compagnons », des ouvriers salariés au sens moderne.

Le « fabricant » passe commande au « maître-tisseur », il lui apporte la soie grège et vient ensuite chercher le tissu, la marchandise vendue à ses clients. Il s'agit donc d'un système de sous-traitance comme aujourd'hui « l'externalisation » de certains services par les entreprises, qui se débarrassent ainsi de leurs salariés et de leurs « charges sociales ». Le « maître tisseur » - rien de plus en fait qu'un contremaître à son compte - est payé à la tâche ; charge à lui de rétribuer ensuite ses « compagnons » et de « se sortir » un salaire pour lui et sa famille. Les maîtres tisseurs ne sont donc pas des artisans indépendants comme les orfèvres ou les ébénistes. Ils possèdent bien certains « moyens de production », leurs machines, mais non pas leur matière première, ni le produit de leur travail, ni bien sûr les capitaux nécessaires au négoce. Le montant du « tarif », du prix de la tâche accomplie, fait donc, siècle après siècle, l'objet d'âpres conflits avec les marchands et de révoltes récurrentes des maîtres tisseurs, soutenus par leurs compagnons.

On sait que contrairement à d'ineptes médisances, les canuts, insurgés ou non, *ne sont pas* des briseurs, mais des concepteurs de machines. Un certain Basile Bouchon, autre tisserand lyonnais, invente en 1725 un métier programmable et semi-automatique grâce à un ruban de papier perforé. Innovation améliorée trois ans plus tard par son assistant, Jean-Baptiste Falcon, qui remplace le ruban par des cartes perforées – ces mêmes cartes perforées qui servent à la programmation des orgues de barbarie et des premiers ordinateurs. En 1733, le tisserand britannique John Kay met au point la navette volante qui accélère le tissage, en attendant que le Grenoblois Vaucanson (1709-1782) ne remplace les cartes perforées par des cylindres et n'achève en 1745 l'automatisation complète du travail,

« ...grâce à une reproduction du geste des tireurs de lacs et du tisseur par l'animation des outils de tissage. La mécanique, le chasse-navette et le battant sont entraînés par des cames tandis que le tissu s'enroule régulièrement à l'aide d'une vis sans fin, le dispositif permettant la fabrication d'excellentes étoffes façonnées.

³ lu le 14 avril 2023 sur la notice Wikipédia de Claude Dangon

Apparu trop tôt dans l'histoire des techniques, ce métier novateur ne connaîtra aucune application industrielle⁴. »

Que voulez-vous, les gens sont toujours contre les changements, que les innovateurs doivent leur imposer pour leur bien. Vaucanson, nommé « inspecteur général des manufactures de soie » en 1741 pour réorganiser le secteur, s'était déjà heurté aux résistances des canuts. Après un rapport chaudement approuvé par le contrôleur général des finances et le Conseil du Roy, proposant des montages dignes des futures « sociétés d'économie mixte », notre inspecteur rédige un nouveau règlement du secteur de la soierie, en concertation avec les « maîtres-fabricants » (les marchands), mais en tenant à l'écart les « maîtres ouvriers » (les patrons canuts). Ce projet technocratique avait la lettre vise à créer une industrie nationale de la soie sous la forme d'une vaste société capitaliste, avec cinq administrateurs, un PDG, un commissaire du gouvernement ; et des usines en Dauphiné, en Provence, Languedoc, Vivarais, et à Lyon, bien sûr. Mais où prendre les 600 000 livres d'investissement nécessaires à l'entreprise ?

Dans l'emprunt forcé aux membres de la filière. Le droit de marchand, pour les maîtres fabricants est fixé à 800 livres ; celui de maître ouvrier à 200 livres, pour ceux désireux de travailler à leur compte, mais avec l'interdiction d'employer plus de deux métiers à tisser ; les privant ainsi de tout espoir d'ascension sociale et de concurrencer les marchands/maîtres-fabricants déjà établis. Quant aux éventuels bénéfices de l'entreprise, ils doivent être répartis parmi les sociétaires, après l'accord du gouvernement, une fois remboursé l'emprunt obligatoire⁵.

En août 1744, éclate la plus grande grève de l'Ancien régime - jusqu'à 15 000 émeutiers durant une semaine de lutte contre le nouveau règlement mis au point par notre fabricant de métiers mécaniques. Le conflit ne se termine qu'en mars 1745, après un an de rebondissements, par une pendaison et dix envois aux galères.

C'est à sa célébrité de fabricant d'automates (le flûtiste, le canard, le joueur de tambourin, etc.) que Vaucanson avait dû son lucratif poste d'inspecteur. Il s'acharne une partie de sa vie à tenter de fabriquer un homme artificiel, inspirant en 1748 *L'homme-machine* de La Mettrie, dans la lignée de « l'animal machine » de Descartes et du Père Mersenne, ainsi que des cyborgs de la Nasa et de Hans Moravec. Vaucanson ayant fabriqué un aspic artificiel pour *Cléopâtre*, une tragédie de l'encyclopédiste Marmontel (1723-1799), celui-ci en disait qu'il n'y avait « hors des mécaniques, rien de plus ignorant et de plus borné que lui ». Bref, un spécialiste, un « génie » dirait Saint-Simon, et le prototype des ingénieurs à venir.

Pas plus que les luddites, les canuts ne s'opposent à *toutes* les machines ni à *toutes* les innovations. On a vu qu'ils travaillaient depuis un siècle et demi sur les métiers mécaniques de Claude Dagon. Mais ils veulent garder la possibilité de travailler à façon, ce qui implique le droit de posséder *leurs propres métiers à tisser*. Or le nouveau règlement restreint ce droit, déjà réduit de fait par l'introduction de machines de plus en plus coûteuses. Les maîtres ouvriers, comme tous ceux qui possèdent leurs outils de travail, sont plus soucieux des coûts de production, donc plus favorables aux machines qui compriment ces coûts, mais ils restent tout aussi conscients de la nécessité d'un minimum de coopération avec leurs ouvriers. Cette imbrication d'intérêts parfois divergents entre petits patrons et salariés est au fondement de la

⁴ Dufaux, Lionel (dir.), *Le Musée des arts et métiers. Guide des collections*, Paris, Musée des arts et métiers – Cnam, 2013

⁵ Cf. *Jacques Vaucanson, mécanicien de génie*, André Doyon & Lucien Laigre, 1966 PUF, édité avec le concours des Amis de l'Université de Grenoble, p.182 ; Olivier Serre, *Vaucanson ou le prototype de l'ingénieur*. 4 mai 2009, en ligne sur www.piecesetmaindoeuvre.com et dans *Les luddites en France. Résistance à l'industrialisation et à l'informatisation*. L'Échappée, 2010

Fabrique, et en fait l'exemplarité. Défense du métier et de l'autonomie d'un côté, raison économique et capitaliste de l'autre ; l'alliance des patrons et des ouvriers au sein du parti industriel dans la cogestion et la défense de la *filière* (des commandes, de l'emploi, de l'investissement productif et du soutien de l'État), à l'avenir pour elle.

A la veille de la Révolution, Lyon, avec 125 000 habitants, est la deuxième ville de France et, grâce au tissage de la soie, le plus gros centre industriel au sud du pays. Plus de 40 % de la population lyonnaise en vit d'une façon ou d'une autre. Les 10 000 métiers de la ville occupent 28 000 tisserands, compagnons, aides, apprentis, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières des industries annexes⁶.

La mode est volage. La reine Marie-Antoinette - et donc ses suiveuses⁷ - s'entichent de cotonnades anglaises, de mousselines, de lins blancs ; voilà la soie lyonnaise en crise. D'autant que :

« Les maîtres tisserands, au nombre de six mille environ, sont tombés sous la dépendance de quelques quatre cents maîtres marchands, les "soyeux" qui ont la haute main aussi bien sur la fourniture, en amont, du matériau, la soie, que sur la commercialisation, en aval, des produits manufacturés. Privés de leur droit traditionnel de vendre le produit de leur travail à une clientèle privée, les tisserands se voient de plus en plus réduits au statut de travailleurs salariés, rémunérés à la pièce, à un "tarif de façon" fixé par les négociants. L'hostilité grandit entre les deux groupes, et les dernières années de l'Ancien Régime sont marquées par des conflits permanents et parfois violents à propos des salaires⁸. »

En août 1786, nouvelle sédition pour *deux sous* d'augmentation du *tarif*. L'affaire est menée par un certain Denis Monnet (1750-27 novembre 1793), « ouvrier en soie » sachant lire et écrire, franc-maçon frotté d'un peu de droit, ayant d'abord travaillé chez un procureur, et rédacteur de « billets » (de tracts) et de « mémoires », exprimant les doléances de ses collègues et camarades. Grève des tisseurs et des chapeliers, sécession hors la ville (comme la plèbe à Rome), manifestation aux cris de « point de navette sans les deux sols » (d'augmentation par aune tissée⁹), rixe avec la maréchaussée. Deux ouvriers tués, cinq blessés. Le « Consulat » (la municipalité) fait mine de céder en attendant les renforts militaires. Le 12 août, trois « rebelles et séditieux » sont pendus place des Terreaux et le tarif annulé. L'agitation continue, les « billets » circulent, les maîtres-gardes de la corporation – des maîtres élus par leurs pairs pour les représenter auprès de l'autorité et veiller au respect des règlements internes - soupçonnent Denis Monnet et son frère. Une perquisition chez le premier découvre des « libelles et écrits séditieux » dans son pupitre. Le voici emprisonné du 22 novembre 1786 au 30 janvier 1787, le lieutenant-général ouvrant contre lui une information pour « esprit de parti et d'insubordination » excitant « à la révolte et à l'indépendance ». Les lenteurs de l'instruction et les lettres de convocation des États Généraux (envoyées entre le 14 et le 19 février 89) le sauvent d'un retour en geôle. La réunion de la Grande fabrique de soies de Lyon, le 23 février, confirme la rupture entre « maîtres-marchands » (aucun élu) et « maîtres-ouvriers » (34 élus, dont Denis Monnet). Denis Monnet, semble-t-il, est le plus actif rédacteur du *Mémoire des électeurs fabricants de soie de la ville de Lyon* (33 pages), adressé à Necker et imprimé à Lyon en mars 1789. Ses camarades l'élisent délégué – par devant notaire – et l'envoient en juin 89 à

⁶ Jonathan Beecher. *Fourier*, Fayard, 1993. p.52

⁷ On dirait aujourd'hui ses *followers*. Marie-Antoinette est une « influenceuse » dont la Cour est le « réseau social »

⁸ Jonathan Beecher. *Fourier*, op. cit. p.53

⁹ une aune = 1,20 m

Versailles, pour les représenter contre les maîtres-marchands, avec leur propre cahier de *Doléances des Maîtres-ouvriers en étoffes d'or, d'argent et de soie de la ville de Lyon* (66 pages). Une protestation contre le libéralisme livrant l'ouvrier à la merci du marchand, lequel peut,

« sans se nuire, suspendre sa fabrication et par là réduire l'ouvrier au salaire qu'il lui plaît de fixer. (...) La Fabrique des étoffes en soie de Lyon, deviendrait un vice dans l'État qu'il faudrait extirper s'il était impossible de la soutenir sans réduire à la plus affreuse misère les ouvriers qu'exige sa main-d'œuvre ».

Denis Monnet se démène si bien, et avec tant d'éloquence, que le dirigisme l'emporte sur le laissez-faire. Le roi (l'État) annule l'arrêt d'interdiction de tout tarif, avant d'adopter ce même tarif en conseil, le 29 novembre. Le Consulat de Lyon – devenue municipalité - déclare le tarif exécutoire en avril 90. Les 3500 maîtres-ouvriers (patrons artisans, « chefs d'atelier ») réunis le 5 mai, en la cathédrale Saint-Jean « se désunissent et se séparent du corps et communauté des Marchands » et décident de « se gouverner par eux-mêmes » en désignant leurs propres maîtres-gardes et syndic des maîtres-ouvriers, dont le premier élu à l'unanimité des 28 sections est Denis Monnet. Scission de la vieille corporation, laissant face à face marchands et maîtres-ouvriers.

Devenu un notable populaire et influent chez les ouvriers, Denis Monnet est tiré à part entre sa gratitude envers les « ci-devant » chanoines-comtes de Lyon, champions de la cause royale, qui ont soutenu celle des ouvriers tisseurs et en attendent un soutien en retour, et sa fidélité aux serments nouveaux envers la Constitution, la Nation et le Roi. Il hésite, dénonce les conspirateurs royalistes, le 13 novembre, qui sont arrêtés le 10 décembre, sans que sa popularité n'en souffre. Un orateur de club réclame même pour lui la « couronne civique » assortie « d'une pension convenable et à vie et d'un appartement en hôtel commun ». C'est en effet que les marchands de la Fabrique, « ces oppresseurs qui sont aussi les nôtres », l'exècrent et lui refusent toute commande depuis son voyage à Versailles, et qu'il n'a d'autre moyen de subsistance que son métier. Ses camarades ouvriers et ses frères francs-maçons, certaines personnalités, le font élire président de district, capitaine de bataillon de la garde nationale, conseiller municipal. Lyon se trouve être en effet

« depuis longtemps déjà un haut lieu de la franc-maçonnerie ésotérique et de l'illuminisme et, à la veille de la Révolution, on y voit fleurir les Rose-Croix, le swedenborgisme, le mesmérisme et divers autres cultes mystiques. (...) Les riches négociants qui règnent à l'époque sur l'industrie de la soie constituent pour ce genre de personnages un public acquis d'avance. Ce sont eux également, avec la noblesse de robe et les professions libérales, qui peuplent en majeure partie les nombreuses loges maçonniques que compte la ville¹⁰. »

Partout dans le royaume, en ces débuts de révolution, éruptent les revendications, protestations et manifestations ouvrières contre les abus des chefs d'entreprise et l'introduction de machines anglaises. La prise de la Bastille a occulté les émeutes de milliers d'ouvriers et artisans à domicile du textile à Rouen, de juillet à octobre 1789, ponctuées de bris de machines et de saccages de manufactures. Les émeutiers auxquels se joint le petit peuple des villages alentours accusent les machines de leur ôter le pain de la bouche et de les condamner à l'usine. La police

¹⁰ Jonathan Beecher. *Fourier*, op. cit. p.54

royale – bientôt républicaine – et les milices bourgeoises répriment à coups de feu et de pendaisons¹¹.

Ces troubles ouvriers exaspèrent la bourgeoisie révolutionnaire, en pleine conquête du pouvoir politique. Isaac Le Chapelier (1754-1794), avocat et député breton à la Constituante, fondateur et dirigeant du Club Breton, devenu Club des Jacobins, se fait le porte-parole de cette exaspération en proposant le 14 juin 1791 la fameuse loi qui interdit toute « coalition », toute « corporation » - ouvrière ou patronale – dans le secteur économique. L'article VIII stipule :

« Les attroupements ouvriers qui auraient pour but de gêner la liberté que la constitution accorde au travail de l'industrie seront regardés comme attroupements séditieux¹². »

L'exposé des motifs préface de façon claire et directe ce que les plus agressifs idéologues du libéralisme ont pu dire depuis : « Il n'y a plus de corporation dans l'État ; il n'y a plus que l'intérêt de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux autres citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation¹³. »

Et tant pis si certaines catégories de citoyens et d'individus sont, *de fait*, en position de force et d'oppression économique par rapport aux autres.

A Lyon, la loi Le Chapelier entraîne la dissolution de l'association ouvrière et artisanale, créée le mois précédent par séparation d'avec les marchands. Les misères de la révolution (pénuries de vivres, spéculations, dévaluation de l'assignat), dégradent le rapport constant entre prix et salaires, institué par le système du tarif. Leur « coalition » proscrite, les ouvriers et artisans en soie n'ont plus que les clubs politiques pour défendre leurs intérêts de classe. Ainsi lors de cette réunion du 16 janvier 1793, à la salle des Amis de la liberté et de l'égalité, où 4000 signataires adressent une pétition aux « citoyens maires et officiers municipaux », pour dire leur misère face à « la cherté des denrées de première nécessité » et à la « dure opiniâtreté avec laquelle les marchands (refusent) une juste augmentation des salaires ». Leur diatribe contre « la liberté indéfinie » reprend l'argument de leur cahier de *Doléances*, en juin 89.

« Telle est la profondeur des maux que les amis de l'Humanité ont sondés, ils ont été persuadés qu'une liberté indéfinie était nuisible, que la liberté, enfin, ne devait pas permettre à une partie de la société d'égorger l'autre en lui disant : tu ne mangeras qu'une telle quantité de pain. »

Les frères Monnet, sans doute rédacteurs de cette pétition, figurent en tête des signataires. La municipalité acquiesce aux revendications des maîtres-ouvriers ; augmentation d'1/3 du prix de façon le 1^{er} février 93, et création d'une commission paritaire annuelle afin d'ajuster le tarif aux hausses de prix¹⁴.

On ne peut détailler ici les guerres civiles à Lyon, durant la révolution, sur fond de chômage et de vie chère, entre clans républicains (Girondins, montagnards, modérés, exagérés, etc.), entre

¹¹ Cf. Jean-Pierre Allinne, *Émeutes anciennes ou émeutes nouvelles ? A propos des bris de machines textiles à Rouen pendant l'été 1789*, in *Les Luddites en France, résistance à l'industrialisation et à l'informatisation*. Escapee, 2010

¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Le_Chapelier

¹³ Wikipedia. 29 septembre 1791. Exposé des motifs de la proposition de décret sur les sociétés populaires, à l'Assemblée Nationale Constituante

¹⁴ Les informations sur les frères Monnet entre 1786 et 1793 viennent de la notice du Maitron, rédigée par Maurice Moissonnier, communiste historien : <https://maitron.fr/spip.php?article35154>

républicains et royalistes, entre *ci-devant*, industriels bourgeois et ouvriers. Quoique le contenu de classe en soit clair et manifeste dans la tête de certains chefs, de part et d'autre, la plupart des Lyonnais ne combattent pas en fonction de leur position de classe ni de leur intérêt matériel, mais de *leurs idées*. Des bourgeois, pour le peuple ; des gens du peuple pour le roi, ou pour l'ordre, ou plutôt contre les extrémistes. Leur conscience obéit à d'autres déterminations que leur situation de classe : patriotisme local, refus du centralisme et de la dictature parisienne, de la tyrannie minoritaire, foi religieuse, attachement au passé, etc.

En 1793, deux clans républicains s'affrontent : d'un côté les « chaliens », dits aussi « les Exagérés », de l'autre les modérés ou « rolandins ». Les chaliens tiennent leur nom de leur meneur, Marie-Joseph Chaliens, fils de notaire éduqué chez les Dominicains, rousseauiste passionné et voyageur de commerce au service des négociants en soie. Les rolandins, quant à eux, reçoivent leur sobriquet péjoratif de Madame Roland, l'égypte parisienne des Girondins.

En mars 1793, les « chaliens » s'emparent de la direction des « sections », les assemblées de district, et du coup, du pouvoir municipal. La soierie traverse une crise terrible avec la disparition de sa clientèle, la noblesse et la cour. La moitié des travailleurs au chômage doit être secourue. Les denrées sont hors de prix. Les chaliens prennent des mesures d'urgence : création d'une boulangerie municipale, taxation des vivres, enrôlement de volontaires, création d'un comité de salut public, etc.

Les rolandins contre-attaquent dans les sections, vite soutenus par les royalistes. Denis Monnet exerce alors les fonctions de secrétaire-greffier du juge de paix Billemaiz, son frère en maçonnerie. Toujours aussi populaire, il est élu président de son assemblée de section et désigné membre du comité de surveillance de la municipalité jacobine. Le 24, il en devient même président, mais une insurrection anti-jacobine éclate le 29 et Chaliens, arrêté, est condamné à mort au moyen d'une machination (lettre falsifiée, etc.). Il s'agit pour la faction « modérée » (et lyonnaise) de tenir tête à la Convention jacobine (et parisienne), qui lui envoie message sur message, indignés et menaçants ; et de terroriser ainsi les « extrémistes » locaux (chaliens, jacobins, « jacqueroutins », « enragés » partisans de Jacques Roux et de la lutte contre les accapareurs). Chaliens est guillotiné le 17 juillet dans des conditions atroces. La guillotine qui n'a encore jamais servi à Lyon est en mauvais état. Il faut l'achever au sabre après que l'engin ait échoué par trois fois à lui trancher la tête.

Denis Monnet, cependant, est resté en fonction, protégé par sa popularité et/ou par ses liens anciens avec certains rolandins et royalistes. Il profite de son poste de président du comité de surveillance de la municipalité pour demander, le 17 juin 1793, que l'on écoute les plaintes du peuple « qui crie beaucoup aujourd'hui et ses plaintes proviennent de ce que le département n'a pas mis en exécution la loi *sur le maximum des grains* à l'exemple de nombreux départements¹⁵. » Ce double jeu, ou plutôt ce double hors-jeu, va lui coûter la tête.

Parmi les acteurs de cette crise sanglante, un obscur commis en draperie et voyageur de commerce nommé Charles Fourier (1772-1837). Si l'on en parle ici, c'est que le minutieux planificateur des « phalanstères », abstracteur de quintessences passionnelles, prêcheur de la libération des femmes et des mœurs, influence non seulement les canuts mais les saint-simoniens et les « féministes » du mouvement. Suivant du moins les spécialistes universitaires, mais il semble que la réciproque soit aussi vraie et que Lyon ait non moins influencé Fourier¹⁶.

¹⁵ <https://maitron.fr/spip.php?article35154>

¹⁶ Christine Planté. *Les féministes saint-simoniennes. Possibilités et limites d'un mouvement féministe en France au lendemain de 1830*, p.73-102, dans *Regards sur le Saint-Simonisme et les Saint-Simoniens*. Dir. Jean-René Derré. Presses Universitaires de Lyon, 1986. Jonathan Beecher, *Le fouriérisme des canuts*, p.113-139, dans *L'Écho de la fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon*. Dir. Ludovic Frobert. ENS Éditions, 2010

Le natif de Besançon ayant perdu son père à l'âge de neuf ans et terminé ses études à seize, y entre en effet en apprentissage, à 19 ans, en 1791, avant de se mettre à son compte deux ans plus tard, avec l'argent de son héritage ; à grand regret. Le milieu du négoce, sa mentalité, ses pratiques et l'état de négociant répugnaient depuis l'enfance à Charles Fourier, en toute connaissance de cause. Il aurait préféré de loin faire des études d'ingénieur à l'École du génie militaire de Mézières – future École polytechnique – comme Saint-Simon, dix ans plus tôt, mais il eut fallu pour cela, comme Saint-Simon, être de noble lignée. Hélas, son père étant mort avant d'avoir fait les recherches généalogiques nécessaires pour établir les 400 ans de noblesse de la famille et acquis ses droits de noblesse, Fourier dût se résigner au métier d'employé de commerce¹⁷.

Quatre-vingt-treize. D'août à octobre la ville se bat contre les troupes de la Convention qui l'assiègent. Voyez la biographie de Fouché par Stephan Zweig¹⁸ qui raconte les factions, les massacres, l'assaut de Kellermann (le vainqueur de Valmy) à la tête d'une armée de 60 000 hommes, en août 93, un an après la victoire de Valmy, contre la ville déclarée rebelle et contre-révolutionnaire. Volontaire dans l'armée lyonnaise, 10 000 hommes commandés par de Précý (1742-1820), un général royaliste, Fourier sauve sa vie, mais perd ses biens réquisitionnés (pillés ?) par les autorités rebelles pour nourrir leurs soldats et fortifier les barricades avec des balles de coton.

La ville se rend le 9 octobre cependant que ses dernières troupes, un millier de fantassins et 200 cavaliers, tentent de fuir vers le nord, pourchassées et pratiquement exterminées en chemin. Le 12, la Convention décide d'envoyer sur place une commission extraordinaire « pour punir militairement, et sans délai, les contre-révolutionnaires de Lyon. » Et la destruction de Lyon (« *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus* »), laisse place à « Ville-Affranchie », nouveau nom de « la réunion des maisons conservées ».

La « commission de justice populaire » comme la nomme le communiste Moissonnier, se met à l'ouvrage sous la direction de Georges Couthon¹⁹. Denis Monnet est « arrêté le 28 octobre et accusé d'avoir pactisé avec la rébellion en continuant à exercer dans la ville assiégée ses fonctions de président du comité de surveillance de la section de Port-Saint-Paul²⁰. »

Les chaliens, cependant, jugent Couthon d'un modérantisme honteux dans la répression et tempêtent auprès de la Convention qui le remplace par Collot d'Herbois²¹ et Joseph Fouché²². Les deux libérateurs arrivent à Lyon le 7 et le 10 novembre. Denis Monnet, ce « contre-révolutionnaire », est condamné le 27 par le tribunal révolutionnaire et guillotiné le même jour (7 frimaire An II). Bavures rouges et révolutionnaires. Près de 1900 personnes, de toutes catégories sociales, sont guillotonnées place des Terreaux ou mitraillées en masse dans la plaine des Brotteaux entre octobre 1793 et avril 1794, soit 1,5% de la population. Si la violence est l'accoucheuse de l'histoire, il ne faut pas s'étonner de la monstruosité de la mère et des enfants.

Fourier, quant à lui, est arrêté, relâché, ré-arrêté, re-relâché, persécuté, dépouillé de ses derniers biens par les sans-culotte, avant de s'échapper de Lyon, puis d'être incorporé 18 mois durant dans la levée en masse et dans la cavalerie, jusqu'en 1796. Ce qui lui permet une observation attentive et aigüe de la corruption et de la concussion régnant dans les fournitures militaires. Il gravite ensuite jusqu'à la chute de l'empire (1815) dans et autour de Lyon, en tant que commis

¹⁷ Jonathan Beecher. *Fourier*, op. cit. p.46

¹⁸ Cf. Stephan Zweig, *Fouché*, 1929

¹⁹ Georges Couthon, 1755-28 juillet 1794, avocat jacobin et robespierriste

²⁰ Maurice Moissonnier. Notice Denis Monnet. <https://maitron.fr/spip.php?article35154>

²¹ 1749-1796, comédien copieusement sifflé à Lyon, d'où certaines rancunes

²² 1759-1820, prêtre défroqué, ministre de la police de 1799 à 1815

marchand, commis voyageur en soie et en textile, pour des marchands locaux ou pour son compte, logeant dans de petites chambres garnies, suivant la petite vie des petits employés. Petits cafés, petits verres, petites parties de billard ou de dominos. A un détail près ; il observe, il pense, il écrit.

Quatre-vingt-treize lui a laissé l'horreur définitive des violences sociales et politiques. L'horreur de la république et de la révolution. Son activité quotidienne nourrit sa critique du système marchand et des multiples fraudes de la « libre concurrence ». Le bonhomme commence à publier ses « découvertes » dans *Le Bulletin de Lyon* (1803-1804), puis en brochures, et on lirait volontiers son opuscule *Sur les charlataneries commerciales* qui doit rester d'actualité (16 pages, 1807). Mais il ne lui suffit plus d'abolir la ville ou de réformer l'économie politique, Fourier qui ne se croit pas moins « scientifique » que Saint-Simon (ou Marx) élabore un système social idéal reposant sur son « calcul géométrique de l'attraction passionnelle », « en complet accord » avec les lois de la gravitation universelle formulées par Newton²³. Il en informe d'ailleurs le public en 1808, dans un livre intitulé *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* qui reste aussi inconnu que son auteur et ses ouvrages suivants jusqu'à la publication, onze ans plus tard, de l'exposé le plus clair et le plus concentré de sa doctrine économique, *Le nouveau monde industriel et sociétaire* (1829). Dixit l'historien Jonathan Beecher :

« Ce n'est qu'au début des années 1830 qu'il allait véritablement sortir de l'anonymat, son œuvre attirant quelques disciples talentueux – dont beaucoup étaient des transfuges du mouvement saint-simonien. Leurs livres, articles et conférences donnèrent alors à ses idées une résonance qui leur avait manqué auparavant²⁴. »

Et c'est ainsi que les idées de Fourier revinrent où elles s'étaient formées, à Lyon, portées par des apôtres locaux ou parisiens du saint-simonisme, dont Eugénie Niboyer (1800-1882), fondatrice du *Conseiller des femmes*, la première feuille « féministe » lyonnaise, en compagnie de Sophie Ulliac Dudrezène, Louise Maignaud, Elisabeth Celnart et de quelques autres. Mais on y revient, nous aussi, quand l'histoire de ces avant-gardes militantes et de leurs idées s'entretient à celles des canuts et des autres ouvriers lyonnais.

En 1801, Joseph Marie Jacquard (1752-1834), fils d'un maître-fabricant en soie, inventeur et « bricoleur » autodidacte, perfectionne les plans de Vaucanson qu'il a exhumés. Son nouveau métier sélectionne les fils de chaîne à l'aide d'un programme sur cartes perforées – les fameuses cartes de Basile Bouchon - que le mathématicien anglais Charles Babbage (1791-1871) utilisera également dans son prototype de machine à calculer, avant qu'elles n'envahissent l'informatique après 1945 et jusque dans les années 70. De la machine à tisser à la machine à gouverner.

Grâce aux améliorations de Jacquard, un seul ouvrier peut activer le métier sans l'aide d'un tireur de lacs, tâche ingrate et mal payée qui échoit le plus souvent aux femmes et aux enfants, dès l'âge de six ou huit ans. Napoléon rencontre Jacquard à Lyon en 1805 ; lequel se voit décerner le prix des inventeurs de l'Académie de Lyon et toutes sortes d'honneurs ultérieurs. Quant aux femmes et aux enfants, le « chômage technique » ne les renvoie pas à la maison, ni à l'école, où s'éduquer et s'épanouir aux frais de la machine. On ne va pas non plus revenir au rouet, ni bondir vers les tissus de synthèse (viscose, 1920 ; rayonne, 1924), et les futures usines

²³ Cf. Jonathan Beecher, *Le fouriérisme des canuts*, p.114, dans *L'Écho de la fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon*. Dir. Ludovic Frobert. ENS éditions, 2010

²⁴ Jonathan Beecher, *Le fouriérisme des canuts*, op. cit., p.115

chimiques. Les chômeurs doivent trouver de nouveaux emplois, moins payés souvent, dans des usines plus dangereuses, plus éloignées de chez eux ; ou bien crever de faim. Ici, précisément, s'exerce le « mode de production capitaliste » dans sa férocité primitive. Si les patrons, gros ou petits, investissent dans les machines, c'est pour accroître la production et leurs profits afin de rester concurrentiels, et non pour payer des gens « à rien faire ». La « civilisation des loisirs » et le « revenu minimum garanti » peuvent attendre²⁵.

A rebours, si le métier Jacquard s'impose – peu fiable au début, et patiemment perfectionné par des canuts anonymes – c'est au motif du manque de main d'œuvre. Lyon, à la suite des massacres de la Révolution et de l'exode de ses habitants, étant alors tombée de 150 000 en 1793, à 88 000 résidents en 1800²⁶. Les nouveaux métiers exigent de hauts plafonds de 4 mètres, aussi les canuts migrent-ils à la Croix-Rousse, commune indépendante, ainsi que dans les faubourgs de Vaise et de la Guillotière où, l'on bâtit des locaux adéquats. Plus coûteuses, ces machines doivent être rentabilisées pour grossir les profits, d'où l'allongement maximal de la journée de travail et l'écrasement maximal du salaire horaire. Des journées de quinze ou dix-sept heures, qui détruisent les corps après les emplois. Mais on connaît la chanson des économistes : « C'est un mal pour un mieux. Vous-mêmes ou vos enfants, vous aurez de meilleurs emplois de techniciens, d'ingénieurs, de *créatifs*, et vous vivrez sur le dos des robots dont vous serez maîtres et possesseurs en indivision. »

Soit les théories combinées du *déversement*, de la *destruction créatrice*²⁷, et de l'appropriation collective des moyens de production²⁸. En attendant, « *C'est nous les canuts/Nous allons tout nus* » comme le chante Aristide Bruant presque un siècle plus tard, en 1894.

« Le nouvel esprit des droits de l'homme » inspire en 1807 une institution lyonnaise : le premier conseil des prud'hommes. Et dans le mouvement, des accord collectifs qui définissent le code de la Fabrique, régulent les tarifs, les conditions d'accès à la profession, les régimes de prêt et d'endettement. Le tarif, toujours trop bas pour assurer des salaires fixes et décents, demeure cependant un objet de conflit ; tandis que la loi Le Chapelier de 1791, aggravée en 1810 par l'article 291 du code pénal napoléonien, prohibe toute association non-autorisée de plus de vingt personnes. Ni mutuelles, ni syndicats.

La « Restauration » de 1815 à 1830 est une période de luttes politiques féroces, crépitante de complots, d'insurrections, d'assassinats et de massacres (*Terreur blanche*), entre les monarchistes « ultra », retranchés autour du trône, et toutes les oppositions « libérales », orléanistes, bonapartistes, républicaines, tantôt unies, tantôt séparées, au sein de sociétés secrètes (la Charbonnerie), et autour de journaux (*Le National*). La crise fatale à Charles X, le dernier des rois capétiens et Bourbons²⁹, et qui aboutit aux Trois Glorieuses (26, 27, 28 juillet 1830), débute par de mauvaises récoltes de céréales et de pommes de terre. Le prix des céréales double entre 1825 et 1829, dévorant le budget des ménages populaires. L'insurrection parisienne qui réunit prolétaires, étudiants (dont ceux de Polytechnique en uniformes), gens des rues, anciens soldats et membres des sociétés secrètes, laisse un bilan de 1800 morts et de 4500 blessés. Ce qui est tout de même un peu plus que celui de ce mai 68 défilant au cri de « CRS-SS ! »

Le comte de Brosses, préfet de Lyon, cède également à la rue. « Dans la foule qui dépava la place des Terreaux, il y avait certainement plus de blouses que de redingotes. Pour cette

²⁵ Cf. Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?* Le Seuil, 1962

²⁶ Suivant la notice Wikipédia « histoire de la soierie à Lyon », consultée le 17 avril 2023

²⁷ Cf. Joseph Schumpeter, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, 1942

²⁸ Cf. K. Marx. *Fondements de la critique de l'économie politique* (1857) Trad. fr. Roger Dangeville, 2 vol. Paris, éditions Anthropos, 1967. A. Gorz. *Adieux au prolétariat*, Galilée, 1980 ; *Les chemins du Paradis (l'agonie du capital)*, Galilée, 1983 ; *L'immatériel*, Galilée, 2003

²⁹ En France du moins, les Bourbons continuent de régner à Naples, et jusqu'à aujourd'hui en Espagne

besogne, comme pour la construction de la barricade du quai de Retz, il fallait des mains calleuses³⁰.

A l'image de leurs homologues parisiens, les maîtres de la fabrique ont poussé en avant les canuts. *L'Écho de la Fabrique*, le journal hebdomadaire de ces derniers, rappelle dans son édition du 4 août 1833 que les fabricants « ordonnèrent aux ouvriers de se rendre en armes sur les places publiques pour seconder le mouvement sous peine de privation d'ouvrage pour celui qui n'y prendrait pas part. Les ouvriers reçurent ces ordres avec joie, les exécutèrent, soutinrent leurs patrons de toutes leurs forces³¹ ».

Mais ayant fait le coup de feu pour la banque louis-philipparde lors de ces trois journées, les ouvriers et les républicains ne sont pas dupes au point de l'ignorer et il s'ensuit une année d'agitation sociale dans tout le pays. La résistance à l'industrialisation se manifeste par les cris de « A bas les mécaniques ! ». Destruction des presses de l'imprimerie nationale, le 29 juillet. Défilés et protestations à Paris dès le mois d'août, d'ouvriers selliers, carrossiers, des garçons bouchers, des cochers de fiacre et de cabriolet qui s'en prennent à la concurrence des omnibus. Publication le 20 août d'une brochure signée d'un typographe, contre « les mécaniques plus voraces que les monstres terrassés par Hercule (qui) sont contraires à l'Humanité, aux droits de la nature et de l'industrie et à l'intérêt général des membres de la société³²... »

Les cortèges réclamant des augmentations de salaires, un tarif ou la réduction de la journée de travail, se multiplient. Les manifestants assaillent les « tueuses de bras » et des bris de machines ont lieu à Paris, Nantes, Reims, Mulhouse, Bordeaux, Saint-Etienne, Le Havre.

« Le 3 mars 1831, 2000 ouvriers de Saint-Etienne se jettent sur l'usine de Rives pour démolir les machines. Le 1^{er} mai, les ouvriers scieurs de long, à Bordeaux, pénètrent dans les ateliers pour briser les scies mécaniques. En septembre, à Paris, 1500 ouvrières manifestent contre les fabricants de la rue du Cadran, qui ont fait venir de Lyon une machine à découper les châles. Le 7 septembre, les ouvrières crient : « Plus de mécaniques ! » On les fait charger par la cavalerie. L'ordre n'est rétabli que cinq jours après³³. »

Les machines ne sont pas la seule concurrence, ni les seules cibles des manifestants anxieux pour leur gagne-pain. « En septembre, selliers et carrossiers parisiens réclament le renvoi des ouvriers d'origine étrangère. Il en est de même à Lyon, le 10, pour les maçons et les terrassiers ; à Grenoble, le 13 ; sur les chantiers du chemin de fer près de Roanne, le 14³⁴... »

Mais on sait que le Roi citoyen et ses ministres n'avaient fait une révolution que pour maintenir l'ordre et la liberté du commerce et de l'industrie. Au-dessus des classes, des riches et des pauvres, des patrons et des ouvriers, des forts et des faibles, des renards et des poules, ils maintiennent la fiction d'une loi égale pour tous. L'*infâme* loi Le Chapelier du 14 juin 1791 qui interdit toute « coalition », toute « corporation », des uns comme des autres, et dont l'article VIII stipule : « Les attroupements ouvriers qui auraient pour but de gêner la liberté que la constitution accorde au travail de l'industrie seront regardés comme attroupements séditionnels. »

³⁰ Cf. François Dutacq, « La révolution de 1830 à Lyon », *Revue de l'université de Lyon*, juin 1930

³¹ *La France ouvrière des origines à nos jours*, 1920, dir. Claude Willard, Éditions sociales

³² *Les justes alarmes de la classe ouvrière au sujet des mécaniques*. Chassaing, Paris, 1830. Cité par Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, 1948. Librairie Armand Colin. Voir aussi François Jarrige, *L'« émeute en jupon » des découpeuses de châles (Paris, 1831) : femmes victimes ou femmes déviantes*. Presses universitaires de Rennes, 2009

³³ Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, 1948. Librairie Armand Colin

³⁴ *La France ouvrière des origines à 1920*, op. cit.

Les autorités refusent donc d'intervenir, au nom de la liberté de l'industrie, dans les conflits entre patrons et ouvriers sur quelque sujet que ce soit ; salaires, durée ou conditions de travail. D'ailleurs les *capacités* de toutes obédiences, des légitimistes aux républicains conservateurs, en passant par les orléanistes, s'accordent sur un point ; les ouvriers ne sont pas des *lumières*. *Le National*, journal fondé par Adolphe Thiers (1797-1877) et financé par le banquier Jacques Lafitte, la tête pensante et le quartier général des Trois Glorieuses, écrit ainsi le 17 septembre 1830 :

« Les ouvriers n'ont pas encore acquis assez de lumières pour discerner ce qui convient à leurs intérêts aussi bien qu'aux intérêts de tous. Les préjugés que les classes ouvrières doivent seulement au défaut de leur éducation font beaucoup de mal et mettent souvent obstacle aux améliorations les plus désirables. »

Les ouvriers n'ont pas de lumières parce que ce sont des *manuels*, aussi, en attendant qu'ils aient changé d'état et acquis ces fameuses lumières, mieux vaut les tenir à l'écart de la vie politique, en fixant à deux cents francs la somme des contributions directes qui donne droit à l'inscription sur les listes électorales. C'est ce que fait la loi du 19 avril 1831 qui limite le « pays légal » aux 5 % les plus riches de la population masculine.

Les Trois Glorieuses à Lyon ont fait couler plus de sueur que de sang. La révolution, cependant, a ralenti les affaires, le chômage frappe les ouvriers qui n'ont rien gagné aux barricades édifiées pour les bourgeois. Rien, sinon le sentiment collectif d'avoir été floués, la conscience d'une force nouvelle et une appétence, nouvelle aussi, pour la lecture de brochures subversives, dues aux idéologues fouriéristes, saint-simoniens et « Amis du peuple » (républicains)³⁵, qui posent « la question sociale ».

Le vœu du Peuple, moyen d'amener l'égalité proclame fin 1830 :

« Nous n'avons pas combattu pour maintenir les choses telles qu'elles étaient ; nous n'avons pas compté faire une révolution de palais, et substituer des privilégiés à d'autres privilégiés ; une aristocratie financière et bourgeoise à une aristocratie nobiliaire, ni plus ni moins hautaine, ni plus ni moins exigeante et rapace l'une que l'autre. »

Le marchand-chapelier Dervieux, républicain actif durant les Trois Glorieuses, annonce la publication de *L'âge d'Or*, chez le libraire Baron. Une brochure de 158 pages, due à l'avocat fouriériste, Jean-Baptiste Perrin, et dont les 480 exemplaires sont vendus au profit des chômeurs. Perrin, comme son maître Fourier, développe des idées déistes et primitivistes, autour de « l'Harmonie universelle » ; abolition de la propriété, des grandes cités et de l'économie monétaire, retour au village collectif organisé ; abolition du mariage et du patriarcat, libération des « passions », etc. L'historien Fernand Rude cite également parmi les influences diffuses dans cette avant-garde ouvrière lyonnaise, celle de l'abbé Mably, le frère de Condillac, né à Grenoble en 1709 et mort en 1785 à Paris. Souvent présenté comme l'un des précurseurs du communisme, Mably figure parmi ces Lumières qui gagnèrent la bataille des idées, bien avant que la Révolution ne les dévoyât au service de l'industrie.

³⁵ Fondée le 30 juillet 1830, la Société des Amis du Peuple rassemble des modérés et des radicaux, Arago, Évariste Gallois, Godefroy Cavaignac (frère d'Eugène Cavaignac), Auguste Blanqui, Raspail, d'anciens *carbonari*, Flotard, Trelat, des saint-simoniens, Philippe Buchez. Elle se dissout lors de l'insurrection ratée de juin 1832, pour laisser place à la Société des droits de l'homme. Voir *La Société des Amis du Peuple*. Jean-Claude Caron in *Romantisme*. 1980, n°28-29

Une affiche exprime cette conscience et ce discours nouveaux après l'arrestation de quinze ouvriers, le 19 janvier 1831, suite à une manifestation :

« Mes amis, nous sommes maintenant tous armés ; resterons-nous dans nos foyers en voyant nos enfants mourir de faim ? Supporterons-nous cet esclavage plus longtemps ?... Il est temps de *nous réunir pour secouer le joug du haut commerce qui veut tenir le rang de nos anciens seigneurs*. Jurons tous de l'abattre. Plutôt mourir que de rester sous la tyrannie du haut commerce. Vaincre ou mourir sera notre devise. »

En ce début d'année la Charbonnerie franco-italienne choisit Lyon comme base d'opération afin de libérer le Piémont et l'Italie. Un corps de volontaires, dont nombre d'ouvriers, se forme en février afin d'aider les réfugiés italiens et tout d'abord les Savoyards, désireux de rattacher leur pays à la France. Dans la soirée du 24, un bataillon d'environ 700 Volontaires du Rhône, organisé en six compagnies de 60 à 200 hommes, part vers minuit de la Croix-Rousse en direction du Bugey. A leur tête, deux chefs d'atelier, anciens militaires, les « capitaines » Lachapelle et Lacombe, et un monteur de métiers, le « lieutenant » Cochet. L'armée régulière, 120 dragons et 20 gendarmes, rattrapent leur troupe dans la matinée du 25 et la dispersent. Provisoirement.

Domage, entre février et mars, les Volontaires du Rhône auraient pu croiser sur place leur futur empereur, Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1875), jeune révolutionnaire saint-simonien et proche des *carbonari*, venu combattre pour l'unité italienne avec son frère aîné Napoléon-Louis (1804-1831)³⁶.

Les saint-simoniens envoient à Lyon, en avril 1831, un trio de missionnaires « de gauche », dont Pierre Leroux (1797-1871), l'immense Pierre Leroux, l'un des instituteurs de ce prolétariat d'avant-garde. Les trois prêcheurs multiplient les prédications devant des foules croissantes ; de 1500 personnes à la salle de la Loterie, à 3000 au cirque des Brotteaux. Les canuts approuvent leurs réquisitoires contre « le désordre établi ». Ils s'enflamment de leurs harangues contre l'oisiveté, les privilèges de naissance, la liberté de l'industrie. « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » (Saint-Simon) Leroux et Reynaud prêchent le 2 juin et encore le 17. Le lendemain 18, ils voient les ouvriers maçons se mettre en grève et manifester contre les bas salaires. Ils partent le 23 pour Saint-Etienne et Grenoble où libéraux et républicains viennent porter la contradiction dans leurs réunions.

République, communisme, communauté... voilà de quoi médite le prolétariat lyonnais, et cette agitation d'idées rencontre l'agitation pratique ; réunions, manifestations, arrestations, clameurs, « Du travail ou du pain ! » Frédéric Ozanam, jeune catholique lyonnais, publie à dix-huit ans sa première brochure, *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon* (mai 1831), avant de fonder la Société de Saint-Vincent de Paul (1833).

Des journaux républicains, imbus d'idées babouvistes, paraissent à Lyon : *La Sentinelle nationale* (juin-octobre 1831), *La Glaneuse* (juin 1831-mars 1834), organe de la jeunesse littéraire et patriote, qui organise un banquet pour l'anniversaire des Trois Glorieuses, le 31 juillet 1831. Cependant que les Volontaires du Rhône se reconstituent sous la direction du capitaine/chef d'atelier Jacques Lacombe.

³⁶ Cf. Jean Sagnes, *Napoléon III, le parcours d'un saint-simonien*. p. 21-26. Éditions Singulières, 2008

Lyon s'est repeuplé. L'agglomération recense de 175 000 à 180 000 habitants, dont près de la moitié vivent de la soie, l'industrie la plus importante alors en France, avec vingt départements impliqués dans la production, et un tiers de la valeur des exportations françaises. Le « Manchester de la France » possède la plus grosse concentration d'Europe d'ouvriers travaillant dans la même industrie. 400 fabricants et 30 000 ouvriers. 8000 chefs d'atelier, propriétaires de leurs métiers et employant 30 à 40 000 ouvriers et compagnons, souvent logés chez leur patron. Trois ou quatre degrés, très hiérarchisés, séparent les canuts, suivant qu'ils sont chefs d'ateliers, propriétaires ou locataires de leurs métiers, petits ou gros patrons, compagnons, apprentis, ouvrières.

« Ceux qui possèdent 2 ou 3 métiers sont considérés comme patrons ordinaires ; ceux qui en ont 4 et au-dessus constituent l'aristocratie du métier... Ils ont leurs cafés distincts où ils se rencontrent et tiennent leurs réunions. Leurs dames sont d'un orgueil incomparable. Elles se garderont de saluer une femme dont le mari n'a que deux métiers³⁷. »

Maîtres ouvriers et ouvriers compagnons partagent une même expérience quotidienne, à défaut d'avoir les mêmes intérêts, ce qui les distingue du personnel des grandes entreprises. Et la hausse du coût de la vie, et notamment celles des impôts directs et de l'impôt sur le logement, suite à une loi du 26 mars 1831, finit par rassembler tout le monde. Quitte à sombrer dans le misérabilisme honni des *lumières* technocratiques, rappelons ces témoignages d'époque :

« Des enfants très jeunes sont placés au rouet destiné à faire des canettes ; là, constamment courbés, sans mouvements, sans pouvoir respirer un air pur et libre, ils contractent des irritations qui deviennent par la suite des maladies scrofuleuses ; leurs faibles membres se contournent, et leur épine dorsale se dévie ; ils s'étiolent, et, dès leurs premières années, sont ce qu'ils devront être souvent toujours, débiles et valétudinaires. D'autres enfants sont occupés à tourner des roues qui mettent en mouvement de longues mécaniques à dévider ; la nutrition des bras s'accroît aux dépens de celle des jambes, et ces petits malheureux ont souvent les membres inférieurs déformés³⁸. »

Quant aux jeunes ouvrières en soie, « elles travaillent l'été dès 3 heures du matin, jusqu'à la nuit ; l'hiver dès 5 heures jusqu'à 11 heures du soir, soit 17 heures par jour « dans des ateliers malsains où ne pénètrent jamais, nous dit Norbert Truquin³⁹, les rayons bienfaisants du soleil. La moitié de ces jeunes filles deviennent poitrinaires avant la fin de leur apprentissage⁴⁰. »

1831, c'est l'année où le Docteur Villermé (1782-1863) entre au Conseil d'hygiène publique et de salubrité et entame à Lille et à Mulhouse les enquêtes qui aboutiront dix ans plus tard à son terrifiant *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*.

Depuis quelques années, les chefs d'atelier qui servent dans la garde nationale et se lient à cette occasion, s'organisent secrètement en mutuelle, en violation de la loi Le Chapelier. Voilà l'ébauche de syndicats ouvriers - et *Novembre !* L'avènement de la classe ouvrière sur la scène sociale dans la deuxième ville de France. Un événement qui sidère l'Europe.

³⁷ Norbert Truquin, *Mémoires et Aventures d'un Prolétaire*, Paris, 1888

³⁸ J.-B. Monfalcon, *Histoire des insurrections de Lyon*, Louis Perrin, et Paris, Delaunay, juin 1834

³⁹ Norbert Truquin, *Mémoires et Aventures d'un Prolétaire*, op. cit.

⁴⁰ Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, 1948. Librairie Armand Colin

« 1848 n'inventa rien », écrit l'historien Daniel Halévy (1872-1962) « 1830, au contraire – et les trois années qui suivirent, marque la vraie crise, l'invention des idées, l'initiative des mouvements. Alors le saint-simonisme, le fouriérisme et le blanquisme se forment à Paris dans les cénacles et les clubs ; et le syndicalisme plante son drapeau noir sur la colline de la Croix-Rousse⁴¹. » Mais l'historien des canuts et de leurs rébellions, c'est Fernand Rude (1910-1990), sympathisant libertaire et résistant du Vercors sous le nom de « Pierre Froment », et c'est lui surtout que nous pillons ici⁴².

De l'hiver à l'automne 1831, la crise mûrit. Une assemblée de trois cents militants, le 8 octobre, décide d'exiger l'augmentation des salaires et d'imposer un *tarif*, comme en 1744 et 1786. L'action s'organise. Président, vice-président, bureau provisoire. Division de Lyon et des faubourgs en 40 sections d'environ 200 chefs d'atelier, représentées chacune par deux « chefs de section » à la « Commission des ouvriers ». Intense activité et réunions secrètes grâce au réseau des traboules. Nouvelle réunion publique le 10 octobre de 1500 chefs d'atelier dans la cour et la salle de danse du café Orcières, en présence d'un commissaire de police comme le veut la loi. Présentation des revendications au préfet, Bouvier du Molart, le 18 octobre, et manifestation le 24 ; un lundi.

La veille a paru le prospectus d'un nouveau journal, *L'Écho de la Fabrique*, la première feuille ouvrière ayant jamais existé. Huit pages hebdomadaires du 30 octobre 1831 au 4 mai 1834, pour exprimer les griefs et les revendications des mutualistes et syndicalistes clandestins qui l'animent :

« Depuis bien des années la Manufacture d'étoffes de soie de Lyon éprouve des baisses successives dans ses prix de fabrication, et une augmentation progressive de peines et de travaux dans la main-d'œuvre.

Cet état de détresse, fruit de la cupidité et de l'égoïsme des chefs de commerce, se fait généralement sentir et au-dedans et au-dehors : la voix publique réclame hautement un autre ordre de choses, puisqu'il est démontré, par des tableaux qui ne peuvent être contestés, que, quelles que soient l'activité et la parcimonie du maître ouvrier, il ne peut se précautionner contre les temps de disette et les variations du prix des façons ; que même il ne peut se procurer le strict nécessaire.

Des êtres destinés à une vie aussi laborieuse devraient pourtant avoir au moins la certitude qu'on n'abusera pas davantage de leur misère pour l'aggraver encore ; et cette certitude, ils ne peuvent l'obtenir que de l'autorité publique, et du droit d'y recourir lorsqu'on est injuste envers eux. Il y a des abus dans cette partie industrielle, et des abus sans nombre ; il ne s'agit plus seulement aujourd'hui d'en prévenir de nouveaux, mais bien de faire cesser ceux dont on est déjà victime depuis trop long-temps.

Sans défense jusqu'à ce jour contre les menées du commerce, en butte aux brutalités, aux injustices criantes de certains de MM. Les négociants dont on n'ignore ni la condition primitive, ni le marchepied qui les a aidés à se hisser sur des coffres-forts immenses, les infortunés ouvriers ont choisi pour arme défensive de leurs droits, la publicité. Par-là, ils se proposent de faire connaître avec précision et franchise à une population de plus de 150,000 âmes, dont ils sont la majeure partie, la cause du malaise général dont souffre cette même population, et les

⁴¹ Daniel Halévy, « la jeunesse de Proudhon », *Cahiers du Centre*, février-mars 1913

⁴² Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, 1982, postface de Ludovic Frobert. La Découverte, 2007. Voir aussi Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, 1948, Librairie Armand Colin, et *La France ouvrière des origines à nos jours*, 1920, dir. Claude Willard, Éditions sociales

moyens d'établir un équilibre qui sans léser les intérêts généraux des chefs de fabrique, apporterait une amélioration dans le sort de ceux qui sont sous leur dépendance.

C'est dans cet unique but qu'un journal par actions, spécialement consacré à la manufacture d'étoffes de soie et de toutes les industries qui s'y rattachent, paraîtra tous les Dimanches, à dater du 30 octobre prochain.

Quelques écrivains nous ont promis leur concours pour donner à cette noble entreprise tout l'intérêt dont elle est susceptible.

Ce journal, de 8 pages in-4°, imprimé sur même papier et même caractère que le présent prospectus, comprendra dans chaque Numéro un article historique de la fabrication de la soierie, toutes les découvertes utiles qui y ont trait, tous les griefs imputés aux divers chefs de commerce et appuyés de preuves authentiques, les débats détaillés de tout ce que les séances des prud'hommes offriront de plus piquant, quelques articles de localité, et enfin une colonne d'annonces pour les insertions de tout ce qui peut intéresser la fabrique des étoffes de soie au prix de 10c. la ligne. Nous invitons ceux de MM. Les chefs d'ateliers ou ouvriers qui auraient des renseignements quelconques sur les diverses parties de cette industrie, à vouloir bien les faire parvenir au Bureau du Journal, Place Neuve-des-Carmes, n°14, à l'entresol⁴³. » (Prospectus du 23 octobre 1831)

6000 chefs d'atelier et compagnons marchent en silence, sans armes ni bâtons, par sections en files par deux, avec leurs chefs en tête, munis d'une baguette de commandement, des faubourgs à la préfecture. Stupeur et inquiétude des autorités ; du général de garnison, des maires, du préfet, des prud'hommes, des fabricants. « Des commandants supérieurs (...) faisaient exécuter des marches et des contre-marches avec autant de facilité et de précisions que des généraux d'armée⁴⁴. »

Cette démonstration se déroule cependant que deux délégations, douze fabricants et douze chefs d'atelier, se réunissent à la préfecture. Quatre heures de négociations. Les maires et le préfet tordent les bras aux fabricants qui consentent de mauvaise grâce à l'adoption d'un tarif, tandis que les canuts se retirent dans leurs quartiers en liesse.

Mais le 26 octobre, le tarif n'est toujours pas publié, la garde nationale patrouille et les fabricants répondent aux menaces de grève par celle de fermeture ; l'un d'entre eux défiant les ouvriers : « Si vous n'avez pas de pain dans le ventre, nous y mettrons des baïonnettes. »

Le tarif est affiché le 27, il doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} novembre. Le premier numéro de *L'Écho de la Fabrique* annonce le 30 octobre la création de l'« Association générale et mutuelle des chefs d'atelier de la ville de Lyon et des faubourgs ». Un syndicat de fait - au mépris de la loi Le Chapelier - dont les membres sont « pénétrés de cet axiome que l'union fait la force ».

A Paris, *Le Globe*, « journal de la religion saint-simonienne », fait la grimace dans son édition du 31 octobre. Certes, les saint-simoniens sont « les représentants des classes inférieures », « les organes et les directeurs du parti des travailleurs », mais comment les fabricants lyonnais vont-ils pouvoir soutenir la concurrence après pareille augmentation du tarif ?

Arlès-Dufour, un conseiller municipal lyonnais, converti au saint-simonisme depuis 1829, écrit le 3 novembre :

⁴³ Ludovic Frobert. *L'Écho de la Fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon*. ENS éditions, 2010

⁴⁴ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit.

« Enhardis par la lâcheté de l'autorité et la terreur que montrent les fabricants, les ouvriers ne travaillent pas, s'agitent, menacent. Ils ont nommé des commissaires pour visiter les métiers et empêcher de travailler au-dessous du tarif. Depuis dix à douze jours, il ne rentre presque point d'étoffes. Aujourd'hui, il y a encore de nombreux rassemblements à la Croix-Rousse et les propos les plus affreux y sont proférés hautement... Les choses en sont venues au point que, pour qu'elles reprennent leurs cours naturel, il faudra absolument une démonstration énergique⁴⁵. »

Ce partisan des démonstrations énergiques condense les confusions et les contradictions du saint-simonisme. Né en 1797 d'une mère illettrée et d'un soldat de Napoléon hissé au grade de chef de bataillon, François-Barthélémy Arlès-Dufour doit quitter le lycée impérial, à Paris, deux ans après la mort de son père, en 1811, afin de subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère. Saute-ruisseau dans une fabrique de châles, il y devient ouvrier, puis contremaître. Il est de ces jeunes gens qui font le coup de feu contre les Prussiens en mars 1814, sur la butte Montmartre. Mais en 1816, à 19 ans, il obtient de son employeur la possibilité de se lancer dans le voyage de commerce, avec une malle de tissus et de châles ; et c'est ainsi qu'il rencontre Prosper Enfantin (1796-1872), à Francfort, le futur Père de l'église saint-simonienne, d'un an plus vieux que lui ; et qu'il visite à Leipzig la maison Dufour frères, descendants d'huguenots émigrés, originaires des Cévennes et spécialisés dans le commerce de la soie.

« Autodidacte forcené », suivant le cliché en vigueur, François Arlès bûche le français, l'allemand, l'anglais, étudie « l'économie politique », une jeune discipline, rencontre Jean-Baptiste Say au Conservatoire des arts et métiers de Paris, où il suit en 1820 un cours d'« économie facturière ». Les frères Dufour apprécient de plus en plus ce méritant jeune homme et lui offre un emploi en 1821, la gestion de leur succursale lyonnaise en 1822, et la main de Pauline, leur fille et nièce, en 1824. François Arlès devient alors « Arlès-Dufour », par souci, d'ailleurs véritable et constant, de l'égalité homme-femme.

Son ami de jeunesse, Prosper Enfantin, bientôt « Père » de l'église saint-simonienne, en concurrence avec Armand Bazard, lui rend visite à Lyon en 1829 et le convertit à sa version libérale de la doctrine. Et nous voyons sur le vif, à quelques mois de distance, le « brouillage » entre la délégation saint-simonienne « de gauche », « sociétaire » (Pierre Leroux, Jean Reynaud, Paul-Mathieu Laurent), et son incarnation locale, libérale – et même ultra-libérale dans le cas de Arlès-Dufour – devenu par ailleurs maire adjoint de Lyon, en 1830, à 34 ans. Les canuts, pourtant, ne le perçoivent pas en ennemi et il publiera une quinzaine d'articles dans *L'Écho de la Fabrique*, en 1832, l'année de son entrée à la Chambre de commerce de Lyon⁴⁶.

Les esprits s'échauffent début novembre. Les ouvriers des deux sexes se rassemblent à la Croix-Rousse, les gardes nationaux en uniforme se tiennent prêts à réprimer l'émeute.

Le 5 novembre, 104 fabricants, sur 1400, envoient leurs doléances à la Chambre des députés et au comte d'Argout, ministre du Commerce. « Ils justifient la baisse des salaires par la concurrence, condamnent le tarif comme illégal et accusent les tisseurs, dont ils dénoncent « l'organisation récente, source future et certaine d'embarras pour notre ville », de s'être créé des « besoins factices⁴⁷ ».

Le ministre soutient les 104, réprimande le préfet, qui fait lire à la séance des prud'hommes du 17 novembre, une lettre suivant laquelle « le tarif n'a pas force de loi, il n'est qu'un engagement

⁴⁵ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit.

⁴⁶ Sur Arlès-Dufour, voir les notices de Jacques Canton-Debat en ligne sur le site de la Société des études saint-simoniennes et sur celui du dictionnaire Maitron, ainsi que sa thèse de 900 pages en deux volumes, *Un homme d'affaire lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*

⁴⁷ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit.

d'honneur ». C'est-à-dire que le ministre et le gros des fabricants *trahissent* l'engagement pris lors de la réunion du 25 octobre. Désormais, c'est classe contre classe.

Depuis la veille des groupes de compagnons, qui ont créé leur propre organisation, courent les ateliers en appelant à la grève générale pour le 21 novembre. Le 19, ils demandent aux chefs d'atelier de leur donner leurs fusils, s'ils ne veulent pas s'en servir eux-mêmes. La revue de la garde nationale le lendemain dimanche, sur la place Bellecour, pour l'installation de son nouveau chef, le général baron Ordonneau, met face à face 10 000 hommes ; les compagnies bourgeoises du centre-ville, aux beaux uniformes, raillant les compagnies moins élégantes des chefs d'atelier, celles des faubourgs et du vieux Lyon, de la Croix-Rousse et de la Guillotière.

Novembre éclate le lendemain.

Il faut résister au lyrisme, à l'ivresse de retracer dans le détail l'épopée des canuts lyonnais, l'héroïsme des faits et gestes, des combattants, hommes, femmes et enfants, leur résolution sans retour, leur générosité humaine et leur audace politique ; lisez Rude, lisez *Les révoltes des canuts*.

Ils se rassemblent le 21 au matin, à la Croix-Rousse et dévalent la Grand'Côte, avec en tête une cinquantaine de porteurs de fusils fournis par des chefs d'ateliers, membres de la Garde nationale, et suivis de centaines d'autres armés de sabres ou d'étais arrachés aux métiers. Une journée de combats, de trêves, de pourparlers, de nouveaux combats. Fusillades, premiers morts, barricades, grêles de pierres du haut des toits. Le préfet et le général sont pris, protégés, relâchés. Les Volontaires du Rhône, ces républicains partis quelques mois plus tôt « libérer l'Italie », réapparaissent et encadrent les insurgés. Le noir drapeau des morts, frappé de la formule funèbre, surgit pour la première fois :

Vivre en travaillant

Ou mourir en combattant

Alors que le vrai cri révolutionnaire aurait dû être :

Vivre en combattant

Ou mourir en travaillant

Mais les prolétaires se moquent du droit à la paresse qu'ils abandonnent volontiers à la classe de loisir. Leur dignité leur interdit de vivre de la charité ou du travail d'autrui. Ils ne veulent ni l'oisiveté, ni « le retour à la quenouille⁴⁸ », mais « un meilleur partage de la valeur ».

Le 22, à l'aube, des centaines d'ouvriers de la Guillotière et des Brotteaux arrivent en renfort à la Croix-Rousse et les combats se poursuivent tout le jour, gagnant le centre-ville, cependant que les insurgés pillent les boutiques d'armuriers. Les Amis du Peuple s'efforcent de donner au mouvement un sens républicain-social, mais leurs meilleurs chefs, Michel-Ange Périer (1803-1856) et Edouard Pécelet, sont grièvement blessés, tandis que d'autres républicains - conservateurs ceux-là - se rangent du côté des fabricants, dans la garde nationale qui se débande au fil de la journée. Les soldats eux-mêmes renoncent à combattre et un millier d'entre eux rend les armes aux insurgés, qui, au soir, occupent toute la ville. Ce qui reste de l'armée doit combattre et enfoncer les barricades pour évacuer Lyon, en pleine nuit.

⁴⁸ Cf. Engels, *De l'autorité*, 1872. Publié en 1874 dans *L'Almanaco repubblicano*, cité in Marius Blouin, *De la technocratie*, Service compris, 2023

« Mais la bataille a été dure. Le chiffre de 600 ne paraît pas exagéré pour le total des victimes des deux partis. Les militaires comptent plus de 100 morts (dont 8 officiers) et 263 blessés (dont 12 officiers). Les pertes civiles, plus difficiles à évaluer, semblent relativement faibles : 69 morts ; environ le double de blessés. Encore que beaucoup se soient soignés chez eux⁴⁹. »

Lyon sans gouvernement, les ouvriers s'installent dès l'aube à l'hôtel de ville. Terrassiers, canuts et Volontaires du Rhône, menés par leurs « syndics », Lachapelle et Lacombe, organisent leur pouvoir. L'ordre est maintenu. Des pillards fusillés. « Quand les ouvriers français, écrit Engels, mettaient sur les maisons, pendant les révolutions, l'inscription : « Mort aux voleurs » et qu'ils en fusillaient même plus d'un, ce n'était certes pas par enthousiasme pour la propriété, mais bien avec la conscience qu'il fallait avant tout se débarrasser de cette bande. Tout chef ouvrier qui emploie ces vagabonds comme défenseurs ou qui s'appuie sur eux prouve qu'il n'est qu'un traître au mouvement⁵⁰. »

C'était évidemment du temps des révolutions et des ouvriers français. Aujourd'hui c'est la *racaille*, le *lumpen proletariat* le plus corrompu par l'argent de la drogue et la fascination des *business model* du crime organisé, qui incarne l'avant-garde aux yeux des « théoriciens révolutionnaires », comme des *fashion victim*. C'est que les *lumpen* ne sont plus en haillons, mais en chaussures et vêtements d'un luxe criard (*bling-bling*).

Que faire de ce pouvoir pris dans le sang ? On voit affluer des « militants » avides de donner leur direction politique à l'insurrection ouvrière.

« Ainsi se forme une sorte de gouvernement nouveau qu'on appelle l'« état-major provisoire », dont la composition sociale est fort hétérogène. D'un côté les chefs des ouvriers en soie, préoccupés de faire appliquer le tarif : Lacombe, Lachapelle, Frédéric, Charpentier, Chabrier, etc., mais aussi membres de l'association les Volontaires du Rhône. De l'autre, les républicains militants, nuance « Amis du peuple », qui prennent parti, comme l'écrira Rosset le 29 novembre, « pour ceux qui ne possèdent pas, contre ceux qui possèdent ». Il y a là, avec Rosset (qui avait conspiré en 1816 avec Didier), le quincaillier Drigeard-Desgarnier, qui avait donné aux insurgés les fusils de chasse qu'il avait en magasin, le pépiniériste Guillot, un des chefs des Volontaires du Rhône, le chapelier Dervieux, le pâtissier Filhol, auxquels s'est joint Granier, directeur du journal *La Glaneuse*, qu'un instituteur déguisé en ouvrier et se disant tel, Pérenon, de tendance pourtant légitimiste, est venu chercher : « Suivez-moi à l'hôtel de ville, les ouvriers vous aiment ; ils savent ce que vous avez fait pour eux, vos conseils peuvent leur être utiles⁵¹. »

Le tarif et la République sociale. Voilà la revendication économique et l'objectif politique qui polarisent « l'état-major provisoire ». Personne ne pose la question des machines, ni celle de l'organisation industrielle du travail. Les canuts de 1831 ne sont pas les luddites de 1811. Ils ne se dressent pas contre les moyens de production, ni même contre leurs possesseurs. Ils défendent plutôt à main armée leurs intérêts matériels immédiats, dans une logique syndicaliste. Entre le 23 et le 25 novembre, une éphémère Commune de Lyon tente de se former à l'hôtel de ville. « Lacombe se comporte en pouvoir autonome et se fait appeler maire. Il est le chef de la Commune et concentre dans ses mains tous les pouvoirs civils, militaires, voire judiciaires : une

⁴⁹ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit., p. 42

⁵⁰ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit. p.46. La citation d'Engels figure en termes plus crus dans sa préface de 1870 à *La Guerre des paysans*

⁵¹ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit., p.45

sorte de tribunal improvisé juge les pillards. On apporte à l'état-major provisoire les lettres destinées au maire, au préfet ou au général Roguet. »

L'état-major se déchire en discussions sur deux proclamations concurrentes que Fernand Rude reproduit dans son livre. Il fait un sort à la seconde à cause de cette phrase :

« Nos défenseurs nommeront des syndics définitifs pour présider avec toutes les corporations respectives à la représentation de la ville et du département du Rhône.
(...)

Lyon, le 23 novembre, 1831. Pour la « Commission des ouvriers : Lacombe, *syndic* ; Frédéric, *vice-président* ; Charpentier et Lachapelle, *syndics*. »

Fernand Rude voit dans cet obscur et fugitif alinéa une inspiration et une aspiration ouvrières.

« Pour la première fois dans l'histoire apparaît en effet l'idée d'une représentation professionnelle ouvrière : Lyon devait être administré par un « conseil d'ouvriers », élu par différentes corporations. C'est la prise du pouvoir par les travailleurs. Anticipation audacieuse, vision d'avenir qui préfigure et même dépasse en hardiesse les conceptions des communards parisiens, quarante ans plus tard⁵². »

On ne sait si cette proclamation chaudement discutée, un matin d'insurrection et de confusion, contient vraiment ce que Fernand Rude lui fait dire. Du modeste mérite de la Commune (« sa propre existence en acte »), Engels et Marx déduiront quarante ans plus tard que « c'était cela la dictature du prolétariat ». Quoi qu'il en soit, cette affiche placardée le jour même, à quelques exemplaires, au son du tambour, et vite déchirée par le vent, la pluie et les hommes, passe deux siècles plus tard pour le testament des insurgés de novembre 1831.

Mais quelques heures après sa publication, seize chefs de section (Bouvery, Falconnet, Carrier, Bonnard, Charnier, Bret, Jacob, Sigaud, Farget...) affichent une protestation, à l'instigation du préfet, ce brave Bouvier du Molart, contre la proclamation de l'état-major provisoire, dont les auteurs démentent leurs propres signatures et commencent à se disperser. Comme souvent, les révolutionnaires se disputent un pouvoir dont ils n'ont encore pris qu'une apparence, mais qu'ils rêvent bien de s'approprier en réalité. L'état-major se déchire entre les deux groupes qui l'ont formé, « politiques » républicains et « syndicalistes » ouvriers.

Moins emballé que Rude, voici la conclusion que Dolléans tire de cet épisode :

« Proclamation sans écho, ce gouvernement insurrectionnel est aussi éphémère que la République proclamée le 22, place des Célestins, par Michel-Ange Périer. Les chefs de section des ouvriers en soie sont scandalisés par ces deux tentatives ; ils croient nécessaire d'affirmer les sentiments loyalistes des populations laborieuses de Lyon : « Dans les événements qui viennent d'avoir lieu, des insinuations politiques ou séditeuses n'ont eu aucune influence. Nous sommes dévoués entièrement à Louis-Philippe, roi des Français, et à la charte constitutionnelle. » L'ensemble de la population n'a aucune arrière-pensée politique. Le mouvement de novembre 1831 a été purement corporatif : ses artisans restent fidèles à la monarchie, si celle-ci leur permet de « vivre en travaillant »⁵³. »

⁵² Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit., p.49

⁵³ Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, 1948. Librairie Armand Colin

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mouvements sont impurs. Il y a des royalistes - certains légitimistes, d'autres orléanistes - parmi les ouvriers et « syndicalistes » insurgés, comme il y a des républicains et des saint-simoniens parmi les fabricants et négociants qui leur résistent.

Abrégeons l'agonie. Le préfet manœuvre, flatte les chefs, divise les insurgés déjà en proie aux factions, annonce de grosses commandes d'étoffe du roi Louis-Philippe. L'armée - 20 000 hommes, 150 canons - rentre dans Lyon et Lyon dans l'ordre. Le 1^{er} décembre, l'armée a déjà récupéré mille cinq cents fusils. La Croix-Rousse est occupée le 3. Le maréchal Soult annule les livrets des ouvriers de Lyon et des faubourgs. Ils doivent s'en procurer de nouveaux dans un délai de trois jours. On exige cette fois « un certificat du commissaire de police du quartier habité par l'ouvrier, constatant sa bonne conduite⁵⁴ ». Nombre d'ouvriers, des étrangers surtout, doivent quitter la ville. Les canuts, comme les Communards, quarante-ans plus tard, ont échoué à rallier le reste du peuple, les paysans écrasés d'impôts, les faubourgs et les ouvriers des autres villes. Mais y-ont-ils jamais songé ? En dépit des éléments politisés, c'est d'une jacquerie ouvrière qu'il s'agit, d'une grève armée pour le pain et non pas d'une révolution.

« Parmi les quelque six cents morts ou blessés de la lutte, on trouve chez les insurgés, une majorité de tisseurs mais aussi des chapeliers, tailleurs, cordonniers, peintres, paveurs, menuisiers, scieurs de long, ébénistes, tuiliers, maçons, serruriers, journaliers, terrassiers, jardiniers, etc. La cohésion du groupe majoritaire, de nature corporative, géographique et organisationnelle, produit d'une « concentration industrielle diffuse » assez rare dans le royaume, permet ce rassemblement⁵⁵. »

Le tarif est annulé. Les ouvriers renvoyés à la loi Le Chapelier ; interdiction de « coalition » ; interdiction de conventions collectives ; à chacun de négocier seul, en concurrence avec les autres, la vente de sa force de travail. Le code du travail n'est pas épais ni compliqué sous la monarchie de Juillet.

Le gouvernement, conscient d'avoir eu affaire à une révolte et non point à une révolution, s'abstient de répression. 90 arrestations. Seule une dizaine de pillards sont jugés et acquittés, lors d'un procès dépaycé, à Riom, l'année suivante.

Le préfet Bouvier du Molart doit répondre de *sa faiblesse, de son parti pris*. Ses fautes, selon Casimir Périer, permettent au président du conseil de satisfaire une vieille rancune : « le préfet n'avait-il pas eu l'audace de s'opposer à la construction du Palais de Justice dans le quartier de Perrache, où Casimir Périer possède des terrains ? Doublement coupable, il est destitué⁵⁶. »

Le préfet est remplacé le 6. Le tarif annulé le 7 par un nouvel arrêté.

C'est pourtant en novembre 1831 que la bourgeoisie se découvre mortelle et que le spectre de la classe ouvrière commence de la hanter.

« Metternich, l'homme de l'ordre instauré par la « Sainte Alliance », tenait « l'affaire de Lyon » pour « fort grave ».

En France même, la répercussion s'observe immédiatement. A Joigny, Auxerre, Châlon, Mâcon, passant avec les troupes de la répression, Soult et le duc d'Orléans entendent crier :

« Vivent les ouvriers de Lyon ! A bas les ministres ! A bas la machine à vapeur ! »
A Paris, le préfet de police Gisquet s'inquiète de l'agitation qui s'empare des esprits, « surtout dans la classe ouvrière. On s'aperçoit que les agitateurs travaillent

⁵⁴ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit. p.63-68

⁵⁵ *La France ouvrière des origines à 1920*, dir. Claude Willard. Éditions Sociales

⁵⁶ Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, op. cit.

cette partie de la population en mettant sans cesse devant ses yeux l'exemple des ouvriers de Lyon ».

Malgré la défaite, une tendance à imiter la démarche initiale des insurgés s'affirme. A Bayonne, des affiches les donnent en exemple ; à Toulouse, six cents ouvriers envahissent la maison du maire, le 8 décembre, pour réclamer du travail et du pain ; à Marseille, au même moment, des manifestations se déroulent, tandis qu'à Bar-le-Duc on pétitionne pour obtenir un tarif des salaires ; à Grenoble, lors de la mise à sac du domicile du contrôleur des contributions, le 18 décembre, on crie : « A bas Louis-Philippe, à bas Périer ! »

« Le *Journal des débats*, organe de la grande bourgeoisie, publie, le 8 décembre 1831, un article que l'on croirait d'hier. Seize ans avant le *Manifeste communiste*, l'auteur, Saint-Marc Girardin, fait un exposé saisissant et presque marxiste de cette "révolution prolétaire" : "Il ne faut rien dissimuler ; car à quoi bon les feintes et les réticences ? La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas". »

Bien avant Marx, ce publiciste montre que le capitalisme au fur et à mesure qu'il se développe crée « ses propres fossoyeurs » :

« Notre société commerciale et industrielle a sa plaie comme toutes les autres sociétés ; cette plaie ce sont les ouvriers. Point de fabrique sans ouvriers, et avec une population d'ouvriers toujours croissante et toujours nécessiteuse, point de repos pour la société. Ôtez le commerce, notre société languit, s'arrête, meurt : avivez, développez, multipliez le commerce, vous multiplierez en même temps une population prolétaire qui vit au jour le jour et à qui le moindre accident peut ôter ses moyens de subsister. Cherchez dans chaque ville manufacturière quel est le nombre relatif de la classe industrielle et marchande et de la classe ouvrière, vous serez effrayé de la disproportion. Chaque fabricant vit dans sa fabrique comme les planteurs des colonies au milieu de leurs esclaves, un contre cent ; et la sédition de Lyon est une espèce d'insurrection de Saint-Domingue.

Les barbares qui menacent notre société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. (...) Ils souffrent ; la misère les écrase. Comment ne chercheraient-ils pas aussi une meilleure condition ? Comment ne se pousseraient-ils pas tumultueusement non plus vers de meilleurs climats, comme leurs devanciers, mais vers une meilleure fortune ? Comment ne seraient-ils pas tentés d'envahir la bourgeoisie ? Ils sont les plus forts, les plus nombreux. Vous leur donnez vous-mêmes des armes, et enfin ils souffrent horriblement de la misère...

Il faut que la classe moyenne sache bien quel est l'état des choses ; il faut qu'elle connaisse bien sa position. Elle a au-dessous d'elle une population de prolétaires qui s'agite et qui frémit. (...) Elle est mal. Elle veut changer. C'est là où est le danger de la société moderne ; c'est de là que peuvent sortir les barbares qui la détruiront. (...)

Il ne s'agit ici ni de république ni de monarchie ; il s'agit du salut de la société. On peut fort bien aimer mieux un président électif qu'un roi, mais ne pas vouloir cependant que la société soit mise sens dessus dessous et que la queue prenne la place de la tête. La démocratie prolétaire et la république sont deux choses fort différentes. Républicains, monarchistes de la classe moyenne, quelle que soit la

diversité d'opinions sur la meilleure forme de gouvernement, il n'y a qu'une voie pourtant sur le maintien de la société. »

Conclusion : la société doit être épurée des éléments qui la révolutionnent et la dissolvent. « La société moderne périra par ses prolétaires, si elle n'en fait des propriétaires⁵⁷. »

Énorme retentissement de la prophétie, *La Gazette de France*, *Le Temps*, *Le Journal du commerce*, tous les journaux, royalistes, républicains, etc., reprennent à leur façon l'annonce apocalyptique d'une guerre nouvelle, à mort, entre prolétaires et propriétaires. Il y aurait un volume d'exégèses à écrire sur cet article et sur cette annonce. L'avantage de le faire en 2023, cent-quatre-vingt-douze ans après Saint-Marc Girardin et quarante et un ans après Fernand Rude, c'est qu'on connaît la fin de l'histoire. En voici l'épithaphe : Le capitalisme – ou plutôt l'industrialisme, le technologisme - a enterré ses fossoyeurs à l'aide des machines, robots, logiciels et algorithmes, créés à cet effet par les ingénieurs et les scientifiques, les intellectuels organiques de la technocratie. Les « propriétaires », le capital financier et ses détenteurs (banquiers, investisseurs), asservis aux technocrates et à leurs projets de conquêtes, leur fournissant invariablement les moyens de leurs gigantesques entreprises.

Quant au *Globe*, « journal de la religion saint-simonienne » dirigé par Michel Chevalier, il publie d'abord une lettre des frères lyonnais :

« Père, les ouvriers l'ont emporté. Hier, ils ont combattu avec un courage incroyable ; rien ne donne une idée de leur acharnement au combat. Nous avons une idée bien fautive de ces gens que nous croyions sans énergie ; nous ne savions pas encore par expérience ce que sont des hommes qui combattent pour avoir du pain. (...) Mes pères, nous attendons vos ordres ; nous répandons partout des paroles conciliatrices, mais nous avons suspendu nos enseignements ; nous comprenons que tout ce qui se passe doit influencer sur notre conduite. De vous, mes pères, nous attendons l'inspiration et le secours⁵⁸. »

Réponse de Michel Chevalier et de Isaac Pereire aux fidèles lyonnais :

« Vous avez bien compris votre position et vous avez dignement accompli la mission qu'il était en vous de remplir. (...) Votre place ne pouvait être en effet ni dans les rangs des bourgeois ni dans ceux des ouvriers ; elle était entre les deux ; car nous sommes les apôtres de la paix. (...) Vous devez, comme vous l'avez fait, chercher à calmer l'irritation des hommes égarés par la fureur. (...) Pour l'avenir, voici quelle doit être votre conduite : l'époque de l'enseignement dogmatique vient de finir pour vous comme pour nous ; vous n'êtes plus des *docteurs*, vous êtes des apôtres (...) En un mot, chers fils, mettez-vous en communion avec les fabricants et avec les ouvriers, afin que, par vous, abjurant bientôt leurs querelles déplorables, ils se sentent et se rendent justice⁵⁹. »

Passons sur l'onctuosité dégoulinante du langage – la « bienveillance » diraient aujourd'hui les idéologues de la technocratie. Le clergé des ingénieurs exhorte en somme prolétaires industriels

⁵⁷ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit. p.69/70

⁵⁸ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit.

⁵⁹ Fernand Rude, *Les révoltes des canuts (1831-1834)*, op. cit., p.72-73

et capitalistes bourgeois – tous « industriels » et « travailleurs » - à se réconcilier et à œuvrer de concert sous sa direction rationnelle et apaisée : « Ainsi tout est enchaîné dans un ordre admirable. La société marche d'un mouvement qu'aucune préoccupation, aucun calcul ne sauraient retarder vers un avenir où l'importance sociale appartiendra toute aux « travailleurs », harmoniquement organisés et où tous tiendront à l'honneur de pratiquer le « travail ».

Certes, la direction parisienne du *Globe* – et donc nationale – se veut « compréhensive » vis-à-vis de ces pauvres diables d'ouvriers insurgés, mais elle n'a rien d'autre à leur exprimer que ses propres « sentiments d'ordre, de paix et de conciliation ». Aussi relève-t-elle avec vivacité, le 26 novembre, l'accusation du *Journal de Paris* (libéral), d'« être pour quelque chose dans les événements de Lyon. » Jean Reynaud, l'un des missionnaires « de gauche », envoyés à Lyon en mai/juin, réagit à son tour dans une lettre à Chevalier, revendiquant pour lui-même et Leroux, la responsabilité de la politique alors prêchée, bien différente de « votre politique présente ».

A quelque chose, malheur est bon. *Le Globe* observe le 30 novembre, « que les événements de Lyon « ont changé le sens du mot politique » en élargissant son périmètre aux « intérêts du travail » ; et croit pouvoir se réjouir d'une prétendue conversion des journaux gouvernementaux, à la formule du saint-simonisme ; « L'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre⁶⁰. »

Et puis le débat dérape un peu.

Jean Reynaud écrit une nouvelle lettre à Chevalier, assez furieuse. Chevalier l'aurait accusé de sodomie lors d'une conversation avec son parent et tuteur, Merlin de Thionville (1762-1833). Un ancien conventionnel jacobin, fort radical d'abord, avant de s'enrichir et de faire sa palinodie comme tant d'autres. Mais enfin, on ne se traite pas d'*enc...* - même entre camarades. Bref, *Le Globe* s'aligne sur *Le Journal des débats* et la mise en garde de Saint-Marc Girardin contre « les barbares qui menacent la société », citée élogieusement.

L'ingénieur Stéphane Flach (« Mony », 1800-1884) pense que les ouvriers doivent agir pacifiquement et graduellement pour s'emparer des moyens de production. Il critique à la Une du *Globe* le tarif obtenu par les canuts avec l'appui du préfet Mollart. Non, ce n'est vraiment pas bien. Le gouvernement ne devrait pas « s'immiscer dans les transactions particulières ». A-t-on songé aux malheureux fabricants et à leurs familles, menacés de faillite et de déshonneur ? Arlès-Dufour y a songé lui. Déjà réservé sur cette hausse du tarif et sur le soulèvement des canuts, le négociant en soie saint-simonien, et conseiller municipal de Lyon, se plaint fin décembre dans une lettre à Edmond Talabot, proche du Père Enfantin, de la « tendance démocratique et républicaine » des missionnaires venus à Lyon en mai/juin (Reynaud, Leroux, Laurent). Évidemment, « ses amis et connaissances » - ses collègues négociants et marchands - s'en prennent à lui en tant que saint-simonien. Il faudrait donc en cas de nouvel envoi de missionnaires, choisir « un homme fort, religieux et savant », accompagné « d'un de vos prolétaires les plus avancés, d'un ouvrier ».

Oui, d'un ouvrier, mais d'un ouvrier raisonnable, dévot de la religion industrielle. Pas d'un révolutionnaire plus ou moins babouviste. La révolution n'a pas laissé de bons souvenirs à Lyon. Le parti républicain peine à se relever et à se structurer. Mais en fait ce n'est pas tant la *question ouvrière* (l'insurrection des canuts, l'émergence de la classe ouvrière industrielle), que la *question féminine* (le droit au divorce, l'émancipation de la femme), qui occupe puis obsède les saint-simoniens depuis l'été 1829. Et notamment son cercle dirigeant. Et notamment cet automne de 1831, alors qu'une crise affreuse, en novembre, divise l'église sur le sujet.

⁶⁰ Philippe Régner, *Chronologie détaillée et extensive du saint-simonisme*, mise en forme par Isabelle Treffe, ingénieure à l'IHRIM. Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités. Travail en cours. <https://saint-simonisme.huma-num.fr>

Vraiment, elle tombe mal cette révolte des canuts, alors que nos ingénieurs saint-simoniens ont cette question de *genre*, plus urgente, à traiter. A moins que la *question féminine* – en dehors de son intérêt propre et des intérêts féminins – ne serve *aussi* à refouler la *question ouvrière* au sein du groupe saint-simonien.

On le sait avec le recul ; des deux classes nouvelles issues de la « révolution industrielle », le prolétariat (classe des ouvriers industriels), et la technocratie (classe des intellectuels industriels), la première a succombé face à la seconde, devenue la classe dominante et dirigeante de toute la société. Une classe, disons-le à sa louange, qui n'est ni raciste, ni sexiste – plutôt « multiculturelle » suivant l'un de ses maîtres mots les plus en vogue. Une classe « ouverte » dans une société « ouverte », à condition que cette ouverture ne mette pas en cause l'organisation sociale, ni ses intérêts, ni ses idéaux, ni son rôle dirigeant dans la *transition* de l'humanité vers une *surhumanité* pilotant un *monde-machine* « harmonieux ». Tout à la fois « intégré » et « ergonomique » - *friendly* - pour le dire en termes contemporains. Mais on revient sur cette question féminine dans le prochain épisode.

A suivre...

Tomjo & Marius Blouin